

[Des éducateurs spécialisés libéraux accompagnent à l'école des élèves en situation de handicap](#) [1]

Les éducateurs spécialisés qui ont choisi d'intervenir dans le secteur du handicap le font le plus souvent dans le cadre des institutions médico-sociales, IME (instituts médico-éducatifs) et Sessad (service d'éducation spéciale et de soins à domicile). Ils sont toutefois un peu plus nombreux chaque année à adopter un statut libéral. Faut-il voir là une évolution dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap ?

Un article de Pierre Baligand, IEN honoraire de l'Éducation nationale.

[En savoir plus \(École et Handicap\)](#) [2]

### Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/des-%C3%A9ducateurs-sp%C3%A9cialis%C3%A9s-lib%C3%A9raux-accompagnent-%C3%A0-l%E2%80%99%C3%A9cole-des-%C3%A9l%C3%A8ves-en-situation-de>

[2] <https://ecole-et-handicap.fr/educateurs-specialises-liberaux-handicap/>